



Credit immobilier pris en charge suite à handicap de niv2

Par tatiana

Bonjour,

Difficile de trouver juste pour le domaine ce n'est pas vraiment ça

Pour faire bref, crédit maison pris à deux mon conjoint et moi, avec une assurance à 100% pour les 2.

Suite à problème de santé de ma part il a été décidé par mon entreprise de me mettre en retraite avec un handicap de niveau 2, de ce fait l'assurance prend le relais et paie le crédit depuis le début de la déclaration du handicap, tous les mois je justifie ma situation via ma pension de retraite.

Seulement mon conjoint vient de me quitter et je me demande comment ca va se passer au niveau du remboursement, est ce que ca va continuer vu que c'est moi qui fait qu'on a cette prise en charge ou alors peuvent ils faire autre chose, je n'ai rien trouvé dans le contrat qui parle de cette situation.

Si vous pouviez m'aider ou m'aiguiller parce que là c'est la panique, je n'ai pas les moyens de payer ce crédit seule c'est pratiquement le montant de ma retraite;

voilà

merci de m'avoir lu

cordialement